

VOTRE CANDIDATURE

Les projets sont déposés par une institution et son chercheur-coordonateur, avec un consortium de bénéficiaires et organisations-partenaires.

Les principaux documents utiles sont téléchargeables sur le [Portail du Participant](#) :

- [Le Programme de Travail \(Work Programme\)](#) décrivant toutes les Actions Marie Skłodowska Curie, les objectifs, l'impact attendu et les critères de sélection.
- [Le Guide du Candidat \(Guide for Applicants\)](#) présentant les différents types d'ITN et donnant des instructions pour remplir les formulaires de candidature.

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature contient :

- **Part A** : Formulaires administratifs à remplir en ligne concernant des informations générales sur le projet, le coordinateur, les bénéficiaires et partenaires du projet, le budget, le questionnaire éthique.
- **Part B** : Formulaire à télécharger comprenant un résumé, 30 pages pour présenter les parties Excellence, Impact et Mise en oeuvre, puis un diagramme de Gantt, capacités des organismes participants, aspects éthiques et lettre d'engagement des organismes partenaires.

Calendrier ITN 2020

- Date d'ouverture : **12 septembre 2019**
- Date de clôture : **14 janvier 2020**

Nous contacter

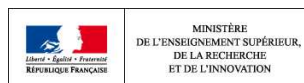
pcn-mariescurie@recherche.gouv.fr

Coordination : CPU

- Eugénia Shadlova, coordinatrice (Université Paris-Sud)
- Cyrielle Tirman (Université d'Artois)
- Jean-Marie Pincemin (Université de Poitiers)

Membres

- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : Hélène Ulmer-Tuffigo, Représentante au Comité de Programme
- Inserm : Morgane Bureau
- CNRS : Meryl Airault
- Grand e-nov: Jean-Jacques Bernardini



LES ACTIONS MARIE SKŁODOWSKA CURIE

Innovative Training Networks



Caractéristiques des Innovative Training Networks

L'objectif des Réseaux de Formations Innovantes est de structurer la formation « initiale et doctorale » en Europe pour former une nouvelle génération de chercheurs en développant leur potentiel de créativité, d'esprit d'entreprise et d'innovation.

- Dimension triple i : international, interdisciplinaire et intersectoriel
- Triangle de la connaissance : Formation, Innovation, Recherche
- Employabilité, compétences entrepreneuriales
- Formation à travers des projets de recherche individuels dans la thématique du projet du réseau
- Echange de bonnes pratiques entre les participants

Durée : 4 ans

Les conditions d'éligibilité et de mobilité

Pour les organismes bénéficiaires et partenaires

Les organismes bénéficiaires devront être localisés dans un Etat Membre de l'Union européenne ou un Pays associé et recruteront les jeunes chercheurs. Les pays tiers peuvent également être bénéficiaires à certaines conditions (Cf [Guide for Applicant](#)).

Les organismes partenaires pourront se trouver dans n'importe quel pays et participeront à la formation des jeunes chercheurs, notamment dans le cadre de « *secondments* ».

Pour les jeunes chercheurs recrutés

Les jeunes chercheurs ne devront pas comptabiliser plus de 4 années d'expérience en recherche ni être en possession d'un PhD ; ils ne devront pas avoir résidé ou travaillé dans le pays de l'organisme qui les recrute pendant plus de 12 mois au cours des 3 dernières années. Les conditions s'apprécient à la date du (premier) recrutement.

Aucune condition de nationalité.

Les critères d'évaluation

| Excellence | Impact | Mise en œuvre |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Qualité, aspects innovants et crédibilité du programme de recherche (incluant les aspects inter/multidisciplinaires, intersectoriels, et si pertinent, les aspects de genre) | Améliorations des perspectives de carrière et de l'employabilité des chercheurs et contribution au développement de leurs compétences | Cohérence et efficacité globales du plan de travail incluant une répartition appropriée des tâches et les ressources (y compris la délivrance des diplômes doctoraux pour les projets EID et EJD) |
| Qualité et aspects innovants du programme de formation (incluant les compétences transférables et les aspects inter/multidisciplinaires, intersectoriels, et si pertinent, les aspects de genre) | Contribution à structurer la formation doctorale/des chercheurs en début de carrière au niveau européen et à renforcer la capacité d'innovation européenne, y compris le potentiel pour : <ul style="list-style-type: none"> • Une contribution significative du secteur non-académique à la formation doctorale/par la recherche appropriée au mode de mise en œuvre et au domaine de recherche • Le développement des structures durables de délivrance de diplômes de doctorats conjoints (pour les projets EJD seulement) | Adéquation des procédures et des structures de management, incluant la gestion des risques et de la qualité (avec une structure de gouvernance conjointe obligatoire pour les projets EID et EJD) |
| Qualité de l'encadrement (incluant la supervision conjointe obligatoire pour les EID et EJD) | Qualité des mesures proposées pour exploiter et disséminer les résultats du projet | Adéquation de l'infrastructure des organismes participants |
| Qualité de l'interaction proposée entre les organismes participants | Qualité des mesures proposées pour communiquer sur les activités du projet auprès des différents publics-cibles | Compétences, expérience et complémentarité des organisations participantes et leur engagement dans le programme |
| 50% | 30% | 20% |
| <i>Priorité en cas d'ex aequo</i> | | |
| 1 | 2 | 3 |

Trois schémas ITN

Les ITN peuvent suivre trois schémas différents. Au-delà du nombre minimum de bénéficiaires obligatoire, d'autres bénéficiaires ou partenaires peuvent participer au réseau.

1. European Training Networks (ETN)

Les « *European Training Networks* » doivent comporter au moins 3 bénéficiaires situés dans des Etats Membres ou Associés différents. La participation du secteur non académique est considérée comme essentielle et la supervision conjointe est encouragée.

2. European Industrial Doctorates (EID)

Les « *European Industrial Doctorates* » doivent comporter au minimum 2 bénéficiaires (projet limité dans ce cas à 180 mois/chercheur), l'un du secteur académique et l'autre non-académique, situés dans 2 Etats Membres ou Associés différents. Les jeunes chercheurs doivent obligatoirement s'inscrire en Doctorat.

3. European Joint Doctorates (EJD)

Les « *European Joint Doctorates* » doivent comporter au moins 3 bénéficiaires situés dans des Etats Membres ou Associés différents et délivrant des doctorats. Ces réseaux visent la création de programmes doctoraux conjoints délivrant des diplômes conjoints, doubles ou multiples.

Les financements

Le projet est financé sous forme de forfaits (coûts unitaires) pour le chercheur et pour l'établissement, avec un maximum de 540 mois/chercheur (180 mois/chercheur dans le cas d'un projet avec deux bénéficiaires pour les EID).

| Jeune chercheur – Coûts unitaires* [personne/mois] | | |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------|
| Living allowance** | Mobility allowance | Family allowance |
| 3 270 € | 600 € | 500 € |
| Institution hôte – Coûts unitaires [personne/mois] | | |
| Research, Training and Networking costs | Management and indirect costs | |
| 1 800 € | 1 200 € | |

*Charges patronales et salariales comprises.

** Un coefficient correcteur par pays est appliqué